VENTES A L'ENCAN

PAR JNO. H. O'CONNOR & CO.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente Attrayante

D'Actions de Chemin de Fer

—DE—

BEAUCOUP DE VALEUR

—ET DE—

Propriétés Foncières de Choix

—DANS LE—

DEUXIÈME DISTRICT.

Cinquante-trois (53) Actions de la New Orleans City and Lake Railroad Co.

Le Magasin et Résidence en Briques à Trois Etages,

Nos 325 et 327 rue Royale,

Entre les rues Bienville et Conti,

—ET—

Le Magasin et Résidence en Briques à Trois Etages,

Nos 416 et 418 rue Royale,

Entre les rues Conti et St-Louis,

A L'ENCAN,

Succession de François Meunier.

No 49,928—Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, Divisions C.

PAR JNO. H. O'CONNOR & CO.—ALFRED C. GREEN, encanteur.—Bureau, 828 rue Commune.—JEUDI, 5 mai 1898, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, Nos 629 et 631 rue Commune, entre les rues Camp et St-Charles, en cette ville de la Nouvelle-Orléans, en vertu d'un ordre de l'Hon. F. A. Monroe, juge de la Cour Civile de District, pour la paroisse d'Orléans, Division C, daté et signé dans l'affaire ci-dessus intitulée, le 28 mars 1898, il sera vendu aux enchères publiques les propriétés de valeur ci dessous décrites, à savoir—

Stocks.

Cinquante-trois (53) actions du fonds capital de la New Orleans City and Lake Railroad Company, payées en plein.

Propriétés Foncières.

"A"—Un certain lot de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Deuxième District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Royale, Conti, St-Louis et Passage de la Bourse, mesurant environ 38 pieds de face à la rue Royale, 53 pids 3 pouces 4 lignes sur la ligne la plus rapprochée de la rue Conti sur la première profondeur alors que ledit lot s'ouvre de 3 pieds 2 pouces et 2 lignes sur une ligne oblique de 6 pieds 2 pouces et une seconde profondeur de 47 pieds 6 pouces et 2 lignes et sur la ligne la plus rapprochée de la rue St-Louis 106 pieds 1 pouces 6 lignes de profondeur.

Les améliorations consistent en le magasin et résidence en briques à trois étages connue comme les Nos 416 et 418 rue Royale et contient magasin et six chambres au rez-de-chaussée, le second étage a environ 10 chambres, vestibule, galerie devant et derrière, le troisième étage à 4 chambres devant et 4 chambres derrière.

"B" Un certain lot de terre ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent situé dans le second district de cette ville dans l'ilet borné par les rues Royale, Bourbon, Bienville et Conti, et mesurant 31 pieds 3 pouces de face à la rue Royale sur 120 pieds de profondeur.

Les améliorations consistent en le magasin et résidence en briques à trois étages connu par les Nos 325 et 327 rue Royale et contenant magasin au rez de-chaussée avec 2 chambres et hangar dans le fond, le 2me étage a 5 chambres et 2 vestibules, le 3me étage a 6 chambres en tout.

Conditions de la vente—Pour les actions comptant avant le transfert.

Pour les Propriétés foncières. Le tiers ou plus comptant, au gré de l'acquéreur, la balance en billets à un et deux ans de crédit, avec 8 pour cent d'intérêt par an à partir de la date de l'adjudication, 5 pour cent d'honoraires d'avocats en cas de procès, les acquéreurs devant assumer les taxes de ville et d'Etat pour cette année 1898 et tenir la propriété assurée jusqu'au montant des billets et transférer les polices d'assurances aux porteurs des billets, dix pour cent du prix d'achat à être déposé comptant au moment de la vente.

Actes de vente aux frais des acquéreurs pardevant J. F. Meunier Esq., notaire.

29mars—29—avril 3 10 17 24—mai 1 5

PAR JOHN J. CASTELL & CIE.

ANNONCE JUDICIAIRE.

A l'Encan le 4 mai 1898.

Un jolie Cottage Double 303 et 305 rue Roman entre la rue Palmyre et l'avenue Tulane.

Emplacement d'affaire coin Palmyra et Roman.

Cottage Double 1944 et 1948 rue Perdido entre Bolivar et Bertrand.

Cottage Double 1944 et 1946 rue Gravier entre Bolivar et Bertrand.

Margaret Ann Maher Vve en première noce de James B. Keenan et épouse en seconde noce de James H. Aitken, Autorisée, etc, et al, vs John Burns et al mineurs.

No 55,751—Cour Civile de District.

PAR JOHN J. CASTELL & Co—John J. Castell Encanteur, bureau 145 rue Carondelet, près Commune, il sera vendu à l'encan MERCREDI, 4 mai 1898 à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières de la Nlle-Orléans, 717 rue Commune en vertu et conformément à un ordre en date du 14 mars 1898 et signé le 18 mars 1898 et à un second ordre en date et signé le 1 avril 1898 par l'Hon T. C. W. Ellis, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans Division A, de la propriété ci-après décrite, à savoir—

1° Le cottage double Nos 303 et 305 rue Roman, entre Palmyre et l'avenue Tulane; deux chambres et cuisine sur chaque côté, le lot mesure vingt huit pieds quatre pouces (28' 4") de face par soixante-dix pieds (70) de profondeur.

2° L'emplacement d'affaire No 301 rue Roman, coin Palmyre, ayant trois chambres. Le lot mesurant quatorze pieds deux pouces (14' 2") de face sur soixante-dxi pieds (70') de profondeur.

3° Le cottage double Nos 1936 et 1948 rue Perdido, entre Bolivar et Bertrand, ayant trois chambres et cuisine de chaque côté. Le lot mesurant trente pieds sept pouces et six lignes (30' 7' 6''') de face sur une profondeur de cent quatre pieds huit pouces (104' 8").

4° Les Nos 1944 et 1946 rue Gravier, entre Bolivar et Bertrand, cottage double, ayant deux chambres et cuisine de chaque côté. Le lot mesurant trente pieds sept pouces et sept lignes (30' 7" 7''') de face sur une profondeur de cent vingt et un pieds (121').

Conditions Un tiers ou plus comptant au gré des acquéreurs, le reste s'il y en a à un et deux ans de crédit représenté par le lien du vendeur billet portant intérêt de 8 pour cent par an et toutes les clauses usuelles de garantie. Les taxes de 1898 devront être assumées par les acquéreurs en sus du prix de l'adjudication, 10 pour cent de dépôt seront requis au moment de la vente. Actes de vente aux frais des acquéreurs pardevant Jos J. Woulfe, notaire.

JOHN J. CASTELL et Co.
145 rue Carondelet.

3 avril—3 10 17 24—mai 1 4

AVIS AUX CREANCIERS.

ETAT DE LA LOUISIANE—COUR Civile de District pour la paroisse d'Orléans—No 56,113. Cour Civile de District, Division D.—Norman et Lincoln vs leurs créanciers—Ordre de Cour—Que la cession des biens des pétionnaires, l'association de Norman et Lincoln, composée de Alfred Lincoln et John Norman soit et est par le présent acceptée par la Cour pour le bénéfice de leurs créanciers et qu'une réunion desdits créanciers soit convoquée et tenue pardevant Robert P. Upton, notaire public en son bureau dans le Morris Building, en cette ville, commençant le MARDI, 26me jour d'avril 1898, à 11 heures A. M., dans le but de délibérer sur les affaires des dits pétitionnaires, élire un syndic et voter sur toutes les affaires qui pourraient leur être soumises et que dans l'intervalle toutes procédures judiciaires contre les personnes et les biens desdits pétitionnaires soient suspendues et que Thomas M. Gill, Esq., avocat, soit appointé pour représenter les créanciers absents.

Nouvelle-Orléans, 24 mars 1898.

Signé: N. H. RIGHTOR, Juge.

Pour copie conforme.
JAS D. RANKIN Député-Greffier.
Mercer W. Patton, avocat
26mars—26—avril 9 26

VENTES A L'ENCAN

PAR E. CURTIS.

LA PLUS GRANDE VENTE A L'ENCAN

—DE—

..BIJOUX..

JAMAIS FAITE EN CETTE VILLE.

$250,000

—DE—

Diamants, Belles Montres, Bijoux en or et

ARGENTERIE.

Le Propriétaire se retirant des affaires.

Ce lot comprend le stock en affaires de **A. M. Hill** et est reconnu comme étant le **Plus Riche et le Plus Etendu** hors la ville de New York. La vente commencera

MERCREDI, 16 MARS, à 10 A. M.

—AUX—

Nos 631-635 rue du Canal, près Royale

Et continuera de jour en jour jusqu'à ce que le stock entier soit vendu.

La vente sera positivement sans réserve.

CONDITIONS—COMPTANT. **E. CURTIS**, Encanteur.

13 mars

VENTES A L'ENCAN.

PAR E. A. CARRERE.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Joli Cottage Simple, ancien No 493 rue Lafayette, près la rue Johnson, à l'enchère publique, Mercredi, le 25 Mai 1898 succession de Lawrence J. Jones. Cour Civile de District, Division C, No 54,877.

PAR E. A. CARRERE, encanteur et agent d'assurance, bureau 806 rue Perdido.—MERCREDI, le 25 mai 1898, à midi, à la Bourse d'Encan de la Nouvelle-Orléans, 717 rue Commune, entre les rues St-Charles et Carondelet, en vertu d'un ordre de l'Hon. F. A. Monroe, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans; Division C, rendu et signé le 15 avril 1898, dans l'affaire ci-dessus intitulée, il sera vendu à l'enchère publique—

Un certain lot de terre ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Premier District de la Nouvelle-Orléans, désigné comme lot No cinq, ilet No 400, borné par les rues Galvez, Johnson, Lafayette (autrefois Hevia) et Poydras, sur un plan dressé par L. Bringier, voyer général, le 20me jour d'avril 1839 et déposé en l'étude de D. L. McCay, ancien notaire en cette ville, et mesurant en mesure anglaise, trente-deux pieds sept pouces et trois lignes (32' 7" 3''') de face à la rue Lafayette, plus ou moins, soixante-quinze pieds six pouces et six lignes de profondeur sur la ligne de côté vers la rue Johnson sur soixante-treize pieds huit pouces et trois lignes de profondeur sur la ligne de côté vers la rue Galvez; trente-deux pieds, neuf pouces et cinq lignes en largeur dans le fond.

Comptant—Comptant, les acquéreurs devant assumer les taxes de 1898. Acte de vente pardevant J. C. Henriquez, notaire, aux frais de l'acquéreur, un dépôt de 20 0|0 comptant sera requis au moment de l'adjudication pour lier la vente.

22 avril—22 29—mai 6 13 20 25

PAR GEO. G. FRIEDRICHS & CO.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Les Désirables et Bien Situées Résidences Cottages.

Nos 1300, 1302 et 1306 rue Camp, encoignure de la rue Thalie.

Succession de John D. Crawford.

No 54,262—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

PAR GEO. G. FRIEDRICHS & CIE.—Geo. G. Friedrichs. — Encanteur — Bureau No 832 rue Commune le MARDI, 26 avril 1898, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, Nos 629 et 631 rue Commune, il sera vendu à l'enchère publique en vertu et conformément à un ordre de l'Hon. F. A. Monroe, juge de la Cour Civile de District, Division C, pour la paroisse d'Orléans daté le 15 mars 1898, et rendu dans la succession ci-dessus intitulée—

La désirable et continuellement productive rangée de résidences cottages, avec deux étages dans le fond, Nos 1300, 1302 et 1306 rue du Camp, encoignure de la rue Thalie, ayant galeries sur la façade, 6 chambres, hangars, citerne, cour dans le fond, allées, etc., décrite comme suit, à savoir:

1° Un certain lot de terre situé dans le premier district de cette ville, et dans l'ilet borné par les rues Camp, Thalie, Melpomène et Magasins et formant l'encoignure des rues Camp et Thalie, et mesurant 52 pieds 5 pouces de face à la rue Camp, sur 76 pieds de profondeur entre lignes parallèles et de face à la rue Thalie, lequel lot de terre fait partie de deux autres lots de terre mesurant 26' 2" 6''', de face à la rue Camp sur 127' 10" 5''' de profondeur entre lignes parallèles et de face à la rue Thalie, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, droit, voies, privilèges etc. l-àdessus y appartenant

2° Un certain morceau ou portion de terre situé dans le même ilet que la propriété premièrement décrite, mesurant 2 pieds 4 pouces de face à la rue Thalie sur une profondeur de 52 pieds 5 pouces entre lignes parallèles (étant la même mesure plus ou moins), ensemble avec tout les droits, voies, privilèges etc.

Bien situé comme centre des affaires, églises écoles et lignes de chars; en bon état et continuellement occupé. Rapportant annuellement $576.

Conditions—Un tiers ou plus comptant, à l'option de l'acquéreur, la balance, s'il y en a, devant être garantie par des billets, avec lien de vendeur, payables en 1 ou 1 et 2 ans de temps, à 8 pour cent d'intérêt par an, de la date de la signature de l'acte de vente, assurance, les honoraires d'avocat et toutes les autres clauses usuelles de sécurité. L'acquéreur devant assumer les taxes de 1898 au-dessus du prix de l'adjudication et faire un dépôt comptant de 10 pour cent pour lier la vente.

Acte de vente pardevant Jno B. Fisher, notaire, aux frais de l'acquéreur.

26 mars—26—avril 2 12 19 26

PAR JACOB A. REINACH.

ANNONCE JUDICIAIRE.

SUCCESSION DE

Peter Schulz et Margaret Schulz, sa femme.

No 56,025 Cour Civile de District Division E.

PAR JACOB A. REINACH, Encanteur—Bureau, 636 Allée Commerciale—Il sera vendu à l'enchère publique a la Bourse des Propriétés Foncières, Nos 629 et 631 rue Commune, le JEUDI, 19 mai 1898 à midi, conformément à un ordre de l'Hon. Geo H. Théard juge de la Cour Civile de District Division E, daté et signé le 14 avril 1898 et rendu dans l'affaire ci dessus intitulée, la suivante propriété décrite:

Ce cottage double portant les nouveaux numéros municipaux 3316 et 3318 rue Dauphine, entre les rues Piété et Désiré, dans le Troisième District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Grandshommes, (maintenant Dauphine,) Piété, Désiré et Levée, (maintenant Royale), et désigné par le No 4 sur un plan dressé par Tourné et Del Isle, architectes, le 2me jour de mai dernier et déposé comme plan 297 dans le bureau de T. Guyol, ancien notaire, pour référence. Le dit lot ayant en mesure américaine 34 pieds de face à la rue Grands Hommes (maintenant Dauphine) sur une profondeur de 63 pieds 11 pouces et 4 lignes entre lignes parallèles. Etant la propriété acquise par Peter Schulz de Mlle Elizabeth C. M. Long, par acte pardevant T. Guyol, ancien notaire, le 29 novembre 1858.

Conditions—Comptant; les taxes de 1898 devant être assumées par l'acquéreur au-dessus du prix de l'adjudication; et faire un dépôt de 20 pour cent pour lier la vente.

Acte de vente pardevant Fred Adolph, notaire, aux frais de l'acquéreur.

17 avril—17 21 24—mai 1 8 15 à date.

VENTES A L'ENCAN.

PAR LOUIS A. RICHARDS & CIE

ANNONCE JUDICIAIRE.

MARDI 17 MAI.

Propriétés de Choix dans les 5me et 9me Wards du Troisième District.

Succession de Marie Louise Cazale, Veuve Jean Campagnolle.

PAR LOUIS A. RICHARDS, et Co. Louis A. Richards Encanteur — Bureau, 629 rue Commune — MARDI, le 17 mai 1898, à midi, à la Bourse des Encanteurs, Nos 629 et 631 rue Commune, en vertu et conformément à un jugement rendu et signé le 11me jour d'avril 1898, par l'Hon. Fred. D. King, juge de la cour civile de district pour la paroisse d'Orléans, Division B, dans l'affaire de la succession de Marie Louise Cazale, veuve de Jean Campagnolle, No 54,715 du dossier de la susdite cour, il sera vendu à l'enchère publique—

1° Un certain lot ou portion de terre avec les améliorations, situé dans le Troisième District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues St Claude, Mandeville, Remparts et Marigny, mesurant au pied américain, (17) dix-sept pieds (9) neuf pouces de face à la rue St Claude sur une profondeur de (127) cent vingt sept pieds (10) dix pouces et [5] cinq lignes, et (18) dix huit pieds de largeur sur la ligne du fond, faisant partie du lot original numéro 339, du plan du faubourg Marigny.

Les améliorations consistent d'un joli cottage simple en bois couvert en ardoises connu par le No 2262 de la rue St Claude et ayant cinq chambres, deux hangars, deux cuves, corridors pavés et banquette, etc, etc.

2° Un certain lot de terre avec les améliorations, situé dans le troisième district de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Marigny, Champs Elysées, Remparts et St-Claude, désigné comme lot No deux, dressé par A Castaing et forme l'encoignure des rues St-Claude et Marigny, et mesurant, au pied américain, (40) quarante pieds (1) un pouce (4) quatre lignes de face à la rue St-Claude sur une profondeur de (96) quatre-vingt seize pieds et face à la rue Marigny.

Les améliorations consistent en une grande bâtisse en bois à un étage, occupée par une buvette et résidence et ayant une grande buvette et huit chambres, hangars, deux cuves, etc, connus comme les Nos 2236 et 2240 rue St Claude.

3° Deux certains lots de terre, avec les améliorations, situés dans le Troisième District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues France, Mazant, St-Claude et Marais désignés comme lots Nos un et deux et mesurant comme suit—

Le lot No un (30) trente pieds (8) huit pouces et (4) quatre lignes de face à la rue St Claude sur une profondeur et de face à la rue Mazant de (117) cent dix sept pieds (1) un pouce et (4) quatre lignes et le lot No 2 mesurant (30) trente pieds (7) sept pouces de face à la rue St Claude, sur une profondeur de (117) cent dix sept pieds (1) un pouce et (4) quatre lignes entre lignes parallèles.

Les améliorations consistent a un cottage simple en bois, ayant quatre chambres et une grande écurie en bois, avec quatre chambres pour (40) quarante tête d'animaux occupé par une vacherie et connu par le No 4103 rue St Claude.

4° Deux certains lots de terre avec toutes les améliorations, situés dans le Troisième District de cette ville dans l'ilet numéro un, borné par les rues Marigny, St Claude, Champs-Elysées et Marais, formant l'encoignure des rues St-Claude et Marigny, et les dits lots mesurant chacun (36) trente-six pieds de face à la rue St Claude sur (103) cent trois pieds (4) quatre pouces et (4) quatre lignes de profondeur.

Les améliorations consistent du cottage en bois couvert en ardoises Nos 1110 et 1112, rue Marigny, contenant six chambres avec hangar et citerne dans la cour et le cottage en bois 2229 rue St-Claude contenant trois chambres, hangars, citernes, etc. banquette pavée. Ces propriétés sont toutes louées à de bons locataires;

Termes et conditions—Une demie ou plus, ou le tout, comptant, la balance, s'il y en a, payable en un et deux ans, en billets portant huit pour cent d'intérêt par an. de la date jusqu'à parfait paiement, garantis par hypothèque, lien de vendeur et les clauses usuelles de sécurité, les taxes de l'année courante devant être assumées par l'acquéreur; dix pour cent du prix de l'adjudication devant être déposés entre les mains de l'encanteur au moment de l'adjudication. Les actes de vente devant être passés pardevant Fred Zengel, notaire, aux frais de l'acquéreur.

16 avril—16 17 24—mai 1 8 15 16 17

PAR MACON, DENIS ET KERNAGHAN.

ANNONCE JUDICIAIRE.

PAR MACON, DENIS & KERNAGHAN — W A Kernaghan, encanteur — Bureau 138 rue Carondelet — JEUDI, 19 mai 1898, à midi, à la Bourse des Encanteurs, bureaux 629 et 631 rue Commune, il sera vendu aux enchères publiques, en vertu d'un ordre daté le 9 avril 1898, de l'Hon Robt R Reid, juge de la Seizième Cour Judiciaire de District paroisse St Tammany, Lne., dans la succession de R. P. Pouheln, No 304 la propriété décrite ci-dessous à savoir—

1° Un certain lot de terre dans le Deuxième District de cette ville dans l'ilet borné par les rues Bourbon, Dauphine, Bienville et Conti, désigné par la lettre A mesurant d'après le devis d'arpentage de S. G. Del Isle, voyer, daté le 16 avril 1898, 50 pieds 11 pouces de face à la rue Bourbon sur 59 pieds 9 pouces 4 lignes sur la rue Conti et formant l'encoignure desdites deux rues, ensemble avec toute les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, sujet à un bail jusqu'au 30 septembre 1898, au taux de $780 par an. Inclue dans ce bail est une portion d'une propriété deuxièmement décrite, laquelle est vendue sujette au même bail.

2° Un certain lot de terre, contigu et dans le même district et ilet que la propriété ci-dessus décrite, désigné par la lettre B et mesurant d'après ledit devis de Del Isle, 24 pieds 4 pouces de face à la rue Conti sur 52 pieds 11 pouces de profondeur entre lignes parallèles, ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent; sujet à un bail jusqu'au 30 septembre 1898 au taux de $180.00 par an,

Termes et conditions—Un tiers ou plus comptant, à l'option de l'acquéreur, la balance en un et deux ans de crédit pour des billets spécialement garantis par hypothèque et lien de vendeur, portant 7 pour cent par an d'intérêt de la date de l'adjudication jusqu'au paiement final, 5 pour cent honoraires d'avocat en cas de procès pour enforcer la collection des billets; les améliorations doivent être conservées assurées et les polices transférées au porteur, ou aux porteurs des billets, et les acquéreurs assumeront les taxes dues et exigibles en 1898, au-dessus et en plus du prix de l'adjudication; dix pour cent comptant du prix d'achat seront requis des acquéreurs au moment de l'adjudication. Acte de vente pardevant F. J. Dreyfous, notaire aux frais des acquéreurs.

17 avril—17 24—mai 1 8 15 19

VENTES A L'ENCAN.

PAR MACON, DENIS & KERNAGHAN.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Succession de E. W. Hunter.

Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, — No 55,637.

PAR MACON, DENIS & KERNAGHAN. W. A. Kernaghan, encanteur.—Bureau No 138 rue Carondelet.

JEUDI, le 28 AVRIL 1898 à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, Nos 629 et 631 rue Commune, il sera vendu à l'enchère publique, en vertu d'un ordre daté le 25 mars 1898 de l'Hon. Fred. D. King, juge de la susdite Cour, Division "B", dans l'affaire ci-dessus intitulée, la propriété décrite ci-dessous, à savoir—

1° L'élégante, neuve, moderne résidence en bois à deux étages No 2008 rue Milan, dans le Sixième District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Milan, Berlin, Sud Remparts et Saratoga, retirée de la banquette, sous une barrière en fer, contenant galeries vestibule, salon, librairie, salle à manger, offices et cuisine au premier étage; vestibule, quatre chambres à coucher et chambre à bain au second étage; écurie en bois à deux étages et remise pour voiture, hangar, citerne double, arbres, etc. Le terrain est désigné par la lettre A sur un devis d'arpentage par S. G. De L'Isle, voyer, daté le 21 février 1898, et mesurant d'après cela 70 pieds de face à la rue Milan sur 120 pieds de profondeur entre lignes parallèles. Le terrain est une pelouse avec promenade Schillinger. La maison est bien construite, bien emménagée et confortablement distribuée. La propriété est d'une agréable apparence, et est une demeure convenable pour tous les goûts. Sujette à un bail expirant le 30 septembre 1898 au taux de $600 par an.

2° Les vingt-deux jolis, vastes, bien comblés sites pour batir dans le même district et ilet que la propriété ci-dessus décrite et comprenant la balance du dit ilet, désignés par les Nos 1 à 18 inclusivement et les Nos 21, 22, 23 et 24 sur le susdit devis par De l'Isle et mesurant d'après cela comme suit: les lots Nos 1 à 10 inclusivement se touchant et mesurant chacun 30 pieds 6 pouces de face à la rue Berlin sur 120 pieds de profondeur entre lignes parallèles. Le lot No 1 formant l'encoignure des rues Berlin et Sud Remparts et le Numéro 10 formant l'encoignure des rues Berlin et Saratoga. Les lots Nos 11 et 12 se touchent et mesurent chacun 30 pieds de face à la rue Saratoga sur 152 pieds 6 pouces de profondeur entre lignes parallèles. Le lot No 11 touchant aux lots Nos 6 à 10 inclusivement dans le fond. Le lot No 12 touchant aux lots Nos 13 à 18 inclusivement dans le fond. Les lots Nos 13 à 18 inclusivement se touchent et mesurent chacun 30 pieds de face à la rue Milan sur 120 pieds de profondeur entre lignes parallèles. Le lot No 13 forme l'encoignure des rues Milan et Saratoga. Les lots Nos 21 et 22 se touchent et mesurent chacun 27 pieds 6 pouces de face à la rue Milan sur 120 pieds de profondeur entre lignes parallèles. Le lot No 22, formant l'encoignure des rues Milan et Sud Remparts. Les lots Nos 23 et 24 se touchant et mesurant chacun 30 pieds de face à la rue Sud Remparts sur 152 pieds 6 pouces de profondeur entre lignes parallèles. Le lot No 23 est contigu au lot lettre A et aux lots Nos 18, 21 et 22 dans le fond. Le lot No 24 est contigu aux lots Nos 1 à 5 inclusivement dans le fond. Ces lots sont comblés et sont maintenant converts d'un superbe tapis de verdure naturel. La rue Milan est pavée de la rue Magnolia à la rue Claiborne. Le voisinage s'améliore rapidement et est près des lignes de chars. D'aussi bon sites comme résidence que l'on puisse désirer et un emplacement sûr et se renchérissant.

3° La jolie, neuve résidence double en bois à deux étages et mansarde Nos 1925 et 1927 rue Milan, dans le Sixième District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Milan, Marengo, Dryades et Sud Remparts, retirée de la banquette, sous une barrière en fer et contenant galeries, sept chambres, chambre à bain, citerne et hangar de chaque côté, jardin et pelouse sur la façade et le côté. Le terrain est composé de deux certains lots de terre désignés par les Nos 6 et 7 sur un plan annexé à un acte de dépôt par Sélim Magner, notaire, daté le 5 avril 1865 et mesurant chacun 30 pieds de face à la rue Milan sur 120 pieds de profondeur entre lignes parallèles. Un placement sûr, productif et se renchérissant, comme rapport constant d'un bon revenu et comme résidences agréables et désirables. Sujet à des baux là-dessus expirant le 30 septembre 1898 au taux de $720 par an.

4° Les neuf lots à bâtir, dans le sixième district de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Jena, Cadiz, Willow et Claiborne, désignés sur les Nos 1 à 8 inclusivement et le No 10, d'après un devis annexé à un acte de dépôt pardevant J. McConnell, Jr., notaire, daté le 1er mars 1898, et mesurant d'après cela chacun 30 pieds de face à la rue Jena sur 120 pieds de profondeur entre lignes parallèles. Le lot No 10 formant l'encoignure des rues Jena et Claiborne et le lot No 1 formant l'encoignure des rues Jena et Willow, à un ilet au-dessus du chemin de fer projeté sur l'avenue Napoléon, un des plus beaux de la ville Ces lots sont à la portée de tout le monde, quelle que soit la modicité de son avoir, et de cette façon donnant une chance d'être indépendant. De plus ils sont certains d'augmenter en valeur.

Conditions et termes—Un tiers ou plus comptant, la balance en un et deux ans de crédit pour des billets spécialement garantis par hypothèque et lien de vendeur portant 7 pour cent par an d'intérêt de la date de l'adjudication jusqu'au paiement final; 5 pour cent honoraire d'avocat en cas de procès pour forcer la collection des billets, les améliorations devant être conservées assurées et les polices transférées au porteur ou porteurs des billets, et les acquéreurs assumant les taxes dues et exigibles en 1898 en plus et au-dessus du prix de l'adjudication, 10 pour cent comptant du prix d'achat seront requis au moment de la vente.

Actes de vente pardevant J. McConnell Jr., notaire aux frais des acquéreurs.

27 mars—27—avril 3 10 17 24 28

ANNONCE JUDICIAIRE.

VENTE EN PARTAGE

—D'UNE—

Résidence en Briques à Deux Etages,

UN QUARTIER ARISTOCRATIQUE,

No 1042 rue Carondelet, entre l'avenue Howard et la rue Calliope.

Mme Olive Borland, épouse de H. M. Gill, et als. vs James S. Richardson et al.

No 55,734—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

PAR MACON, DENIS & KERNAGHAN—W. A. Kernaghan, encanteur—Bureau 138 rue Carondelet—JEUDI, 28 avril 1898, à midi, à la Bourse des Encanteurs Nos 629 et 631 rue Commune, il sera vendu aux enchères publiques en vertu d'un jugement rendu le 14 mars 1898 et signé le 25 mars 1898 par l'Hon. F. A. Monroe juge de la susdite Cour, Division "C", dans l'affaire ci-dessus de la propriété ci après décrite.

Une résidence attractive et central en briques et à deux étages N° 1042 rue Carondelet dans le Premier District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Carondelet (Tivoli maintenant) Lee Circle St Charles, l'avenue Howard et la rue Calliope. Ayant vestibule, salons, salle à manger, cuisine et autres chambres sur le rez-de-chaussée vestibule et 5 chambres à coucher au premier étage. Allée, cour pavé, hydrant cuve, gaz, hangars. Ce lot de terre est désigné par le No 2 de l'ilet 215, conformément au plan de C. Schreder, daté le 26 avril 1886, annexé à un acte de vente passé pardevant C. T. Soniat, notaire, en date du 10 juin 1886, et conformément au dit plan le dit lot mesure 34 pieds 5 pouces de face à la rue Carondelet sur une profondeur de 127 pieds 10 pouces 5 lignes sur le côté qui le divise du lot No 1 — 128 pieds 9 pouces 3 lignes sur la ligne de l'autre côté près de l'avenue Howard et 23 pieds 1 pouce de largeur dans le fond. La résidence est à proximité de la rue Canal et plusieurs cars, qui la rend des plus désirables, entourée de plusieurs autres jolies résidences, sa position centrale la place en demande pour un bon locataire et la fait un placement sûr et productif.

Conditions—*Un tiers ou plus comptant à* l'option de l'acquéreur, la balance du prix d'achat en un crédit de un et deux ans respectivement, représentée par deux billets, portant 7 pour cent d'intérêt par an de la date de l'adjudication jusqu'au paiement final, et garantis par lien du vendeur et privilège spécial sur ladite propriété; 10 pour cent honoraires d'avocat en cas de procès pour forcer la collection des billets, les améliorations devant être conservées assurées et la police transférée au porteur où porteurs des billets et l'acquéreur assumant les taxes dues et exigibles en 1898 en plus et au-dessus du prix de l'adjudication; 10 pour cent comptant du prix d'achat sera requis de l'acquéreur au moment de la vente.

Acte de vente pardevant A. H. Browne, notaire, aux frais de l'acquéreur.

27 mars—27—avril 3 10 17 24 28

VENTES A L'ENCAN

PAR SPEAR & ESCOFFIER.

—:o:—

ANNONCE JUDICIAIRE

PROPRIÉTÉS PRODUCTIVES

—ET—

Avantageusement Situées dans le Troisième District.

Nos 1419 et 1421 avenue des CHAMPS-ELYSEES, entre les rues VILLERE et ROBERTSON, résidence double à un étage, en parfait état, dans une localité s'améliorant rapidement, près des églises, chars électriques, marchés, écoles et autres avantages. Voisinage des plus désirables S'est toujours louée $15 par côté, louée maintenant $288 par an, ou $24 pour les deux côtés.

Encoignure des RUES COLOMBUS et GALVEZ, élégante résidence double à un étage, en parfait état, dans un voisinage prodigieusement amélioré et continuant à s'améliorer, avec toutes les commodités à portée de la main. Louée au taux réduit de $240 par an payable mensuellement.

No 1448 rue ROCHEBLAVE entre les rues COLOMBUS et KERLEREC. Un gentil cottage, retiré de la rue, élevé de 7 pieds, en parfait état et condition, et à proximité de toutes les commodités. Le meilleur des voisinages

Succession d'Angèla Boisblanc Veuve de Jules Verlein De Gray.

No 55,884—Cour Civile de District paroisse d'Orléans.

PAR SPEAR & ESCOFFIER—PLACIDE J. SPEAR, Encanteur—Bureau, No 813 rue Commune—MERCREDI 4 mai 1898, à midi, il sera vendu aux enchères publiques à la Bourse de Propriétés Foncières de la Nouvelle-Orléans, N° 717 rue Commune, entre les rues Carondelet et St-Charles, en vertu de et conformément à un ordre de l'hon Fred D. King juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, en date du 30 mars 1898, pour le compte de ladite succession la suivante décrite propriété à savoir—

1° Un certain lot de terre avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et dépendances là-dessus situé dans le troisième district de cette ville, formant l'encoignure des rues Galvez et Colombus, dans l'ilet borné par les rues borné par les dites rues et les rues Johnson et Kerlerec, mesurant 30 pieds de face à la rue Galvez sur 80 pieds de profondeur et de façade à la rue Columbus.

Les améliorations consistent en une élégante résidence double à un étage, en bon état, ayant trois chambres de chaque côté, cuisine, citerne, latrine, etc., louée de chaque côté $10 par mois. Connue sous le Nos municipaux 1480 et 1482 rue Galvez.

2° Un certain lot de terre, ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et dépendances là-dessus, situé dans le Faubourg Franklin, dans le Troisième District de cette ville, dans l'ilet No 4 borné par les rues Champs-Elysées, Robertson, (autrefois St-Jean Baptiste), Villeré, (autrefois Girod) et Marigny, mesurant, en mesure américaine, 40 pieds de face aux Champs-Elysés sur 115 pieds de profondeur, entre lignes parallèles.

Les améliorations consistent d'une très élégantes résidence double à un étage, avant dix chambres en tout, citerne, latrines etc. Louée $24 pour les deux côtés ou $288 par an, payable mensuellement. Connue sous les Numéros municipaux 1419 et 1421 avenue des Champs-Elysées. Le logement No 1421 à un large passage comme entrée et un hangar dans le fond.

3°. Un certain lot de terre avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et dépendences là dessus, situé dans le troisième district de cette ville dans l'ilet No 1192, borné par les rues Rocheblave, Colombus, Tonti et Kerlerec, désigné comme lot No 9, d'après le plan de Louis H. Pilié, voyer de ville, le 10 décembre 1860 et déposé en l'étude de C. E. Fortier, autrefois un notaire en cette ville, comme le plan 58, livre 1, une copie certifiée duquel plan est annexée à un acte passé par devant M. V. Déjan, notaire, le 26 juillet 1894, et mesurant d'après cela 31 pieds 7 pouces et une ligne et demie de face à la rue Rocheblave, 32 pieds 5 lignes de largeur dans le fond sur une profondeur de 75 pieds 9 pouces sur le côté vers la rue Colombus, le séparant du lot No 8 et de 69 pieds 11 pouces 6 lignes sur la ligne de côté vers la rue Kerlerec, le séparant du lot No 10 lequel lot No 10 forme l'encoignure des rues Rocheblave et Kerlerec et lequel dit lot No 9 commence à une distance de 31 pieds 7 pouces et une ligne et demie de l'encoignure des rues Kerlerec et Rocheblave.

Les améliorations consistent en un joli cottage retiré de la rue, élevé d'environ 7 pieds, ayant vestibule au centre, avec deux chambres de chaque côté du vestibule galerie sur le devant, 1 cabinet, jolie barrière, latrine, citerne, etc, au rez-de-chaussé, salle à manger, cuisine, etc. A toujours été habité par le propriétaire. Rapportera $20 par mois. Le cottage est en parfait état. Les personnes désirant un petit "home" dans un bon et bien habité voisinage feraient bien de le visiter avant la vente. Connu sous le numéro municipal 1448 rue Rocheblave.

Termes et conditions—La moitié ou plus comptant, au gré des acquéreurs, et la balance à un et deux ans de crédit pour des billets des acquéreurs datés du jour du passage de l'acte de vente et portant 8 pour cent d'intérêt par an à partir de la date jusqu'au paiement et garantis par liens, privilèges et hypothèques spéciales du vendeur; les acquéreurs devant assurer les maisons et autres améliorations jusqu'au montant des billets et transférer les polices. Les actes devront contenir la clause de non-aliénation et 5 pour cent d'honoraires d'avocat et toutes les autres clauses usuelles de sécurité; les acquéreurs devront assumer le paiement, en plus et au dessus du prix d'adjudication de toutes les taxes de 1898, et déposer avec l'encanteur 10 pour cent du prix au moment de l'adjudication et dans le cas où les acquéreurs ne se conformeraient pas avec l'adjudication faite, dans les quinze jours qui la suivront y seront mis en défaut sans aucune autre formalité, et les acquéreurs n'auront droit aux loyers qu'à partir de la *date du passage des actes de vente.*

Actes de vente pardevant M. V. Dejan, notaire, aux frais des acquéreurs.

3 avril—3 5 10 17 24 mai 1 6

ANNONCE JUDICIAIRE

Succession de Thomy Lafon.

No 41,124—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans

PAR SPEAR et ESCOFFIER, Placide J. Spear, encanteur Bureau 813 rue Commune, MERCREDI 4 mai 1898, à midi il sera vendu aux enchères publiques à la New Orleans Real Estate Exchange No 717 rue Commune entre les rues Carondelet et St Charles, en vertu de et conformément à un ordre de l'Honorable F. A. Monroe juge de la Cour civile de *District* pour la paroisse d'Orléans daté le 28 mars 1898, pour le compte de la dite succession les propriétés décrites ci-dessous à savoir:—

1° Un certain lot de terre ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le deuxième district de cette ville, désigné par le No 12 de l'ilet No 34, lequel est borné par les rues St Louis, Galvez, Johnson et le Canal Carondelet, mesurant 28 pieds de face à la rue St Louis sur 76 pieds de profondeur entre lignes parallèles.

Les améliorations consistent en une maison simple retirée de la rue, ayant deux chambres, citerne, lieux d'aisance, connue par le numéro municipal 2121 (ancien 377) rue St-Louis.

2° Trois certains lots de terre situés dans le Faubourg Washington, Troisième District de cette ville, Nos 8, 9 et 10, de l'ilet No 29, borné par les rues France, Lesseps, Célestine et Joséphine, lesdits lots mesurant chacun 56 pieds 10 pouces de face sur la rue France par 138 pieds 10 pouces entre *lignes parallèles.* Lot No 8 formant l'encoignure des rues France et Célestine.

3° Un certain ilet de terre situé partiellement dans le Quatrième District de cette ville et en partie dans la Paroisse de Jefferson de cet Etat, borné par les rues Van Buren, Clio, Erato et Quatrième mesurant 319 pieds 8 pouces et 6 lignes de face sur chacune des rues Quatrième et Van Buren et 290 pieds 5 pouces et 4 lignes de face sur chacune des rues Clio et Erato

Termes et Conditions — Comptant sur l'adjudication.

Actes de vente pardevant A. Doriocourt notaire *au frais des acquéreurs.*

3 avril—3 10 17 24—mars 1 4

CHEMIN DE FER LOUISVILLE ET NASHVILLE.

Le temps le plus rapide entre la Nouvelle-Orléans et New York est maintenant par le service double quotidien des trains limités du chemin de fer Louisville et Nashville.

VENTES A L'ENCAN.

PAR SPEAR ET ESCOFFIER.

ANNONCE JUDICIAIRE.

DEUX BEAUX COTTAGES

DANS LE

Troisième District,

Adjoignant à l'Eglise de l'Annonciation.

Nos 1225 et 1227 rue Mandeville,

Entre les rues Marais et Urquhart.

Succession de Mme Rose Vallat,

Veuve de Auguste Chevillot.

No 55,859—Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans.

PAR SPEAR & ESCOFFIER—PLACIDE J. SPEAR Encanteur—Bureaux No 813 rue Commune. MERCREDI, 4 mai 1898, à midi, il sera vendu aux enchères publiques, à la NEW ORLEANS REAL ESTATE EXCHANGE, NO 717 rue Commune, entre les rues Carondelet et St Charles, en vertu de et conformément à un ordre de l'Hon. T. C. W. Ellis, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, daté le 30 mars 1898, pour le compte de ladite succession, les propriétés ci-dessous décrites, à savoir—

Un certain lot de terre avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le troisième district de cette ville, dans l'ilet compris entre les rues Espagne, Mandeville, Marais, anciennement Morales, et Urquhart, désigné par le No 9 sur un plan fait par J. A. Celles, architecte, en date du 18 février 1869 et mesurant 35 pieds 9 pouces de face à la dite rue Mandeville sur une profondeur de 118 pieds entre lignes parallèles. Il touche à l'EGLISE DE L'ANNONCIATION et est borné sur le côté opposé par le lot No 10 et est connu par les Nos 1225 et 1227 rue Mandeville.

Les améliorations consistent en deux beaux cottages. No 1225 ayant 4 chambres et cuisine dans le corps de logis une bâtisse dans le fond ayant une chambre, citerne, puits, lieux d'aisance, etc. No 1227 est retiré de la rue, a 2 chambres et cuisine, citerne, puits, lieux d'aisance, etc.

Termes et conditions—La moitié ou plus comptant au gré de l'acquéreur et la balance s'il y en a à un crédit de un an garanti par lien et hypothèque spéciale du vendeur sur la dite propriété et portant 8 0|0 d'intérêt par an à partir de la date d'adjudication jusqu'au paiement final, ensemble avec toutes les autres clauses usuelles et coutumières, le transfert des polices d'assurance et l'assomption par l'acquéreur de toutes les taxes pour l'année courante 1898 en plus et au dessus du prix d'adjudication. L'acquéreur déposera au moment de l'adjudication avec l'encanteur 10 0|0 de son enchère pour lier la vente.

Acte de vente pardevant H. P. Labatut, notaire aux frais de l'acquéreur.

3 avril—3 10 17 24—mai 1 4

PAR JAS A. BRENNAN ET FILLE

La Boulangerie de Choix et la Bâtisse No 821 rue Alix.

Entre Elmira et Belleville.

Succession de Mme Anna Amann.

No 54,355—Cour Civile de District, pour la Paroisse d'Orléans Division "A".

PAR JAS. A. BRENNAN ET FILLE, Encanteurs—Jas. A. Brennan, Encanteur—Bureau 627 rue Poydras—Il sera vendu à l'encan MARDI, 24 mai 1898, à midi, à la Bourse des Encanteurs, 629 rue Commune, en vertu et conformément à un ordre l'Hon. T. C. W. Ellis, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division A, daté et signé le 11 avril 1898 dans l'affaire ci-dessus intitulée la propriété suivante décrite, à savoir—

Un certain lot de terre, avec toutes les bâtisses, et améliorations, situé dans le Cinquième District de cette ville, désigné par le No 27 dans l'ilet No 97, borné par les rues Alix, Chestnut (maintenant Belleville), Elmira et Eliza, mesurant 30 pieds de face à la rue Alix, sur une profondeur de 127 pieds. Les améliorations consistent d'un joli cottage en bois couvert en ardoises, ayant quatre chambres. Une maison attenante servant de cuisine et une grande chambre contenant un beau four en briques, citerne, water works, etc. Au fond du lot il y a une grande écurie avec une bonne chambre au second.

Cette propriété était occupée comme résidence et boulangerie, étant pourvue de tout ce qui est nécessaire à la conduite de ce commerce et ayant une allée sur un côté et une entrée pour véhicules sur l'autre, et est connue comme le No 821 rue Alix.

Conditions—La moitié, ou plus, ou tout, comptant; la balance, s'il y en a, en un an, portant 8 pour cent d'intérêt. Les taxes de 1898 devront être payées par l'acquéreur; un dépôt de 15 pour cent au moment de la vente.

Acte de vente pardevant Fred Zengel, N P., aux frais de l'acquéreur.

21 avril—21 24—mai 1 8 15 22 23 24

PAR AUGUSTE HUARD.

ANNONCE JUDICIAIRE.—***Vente d'une propriété de valeur améliorée*** N° 1811 rue Dauphine, dans le Troisième District de cette ville. Succession de Mme Clara Oliver.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA Paroisse d'Orléans. No 56,060. En vertu de et d'après un ordre de l'Hon. Frederick D. King juge de la Cour Civile de District, pour la paroisse d'Orléans, Division B, daté le 29 mars 1898, et rendu dans l'affaire de la succession de Mme Clara Oliver, No 56,060 du dossier de la Cour à moi adressé je procèderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Propriétés Foncières de la Nouvelle-Orléans, No 717 rue Commune, entre les rues St Charles, et Carondelet dans le Premier District de cette ville, MERCREDI, 4 mai 1898, à midi, de la propriété ci-après décrite à savoir—

Deux lots de terre situés dans le Troisième District de cette ville, dans l'ancien faubourg Marigny, dans l'ilet compris entre les rues Dauphine, anciennement Grandshommes, Bourgogne, anciennement Craps, Bourbon, anciennement Bagatelle, et Kerlerec anciennement Histoire, s'adjoignant l'un l'autre dans le fond, et mesurant comme suit à savoir: L'un mesure, en mesure anglaise, quarante-cinq pieds, deux pouces de face à la rue Dauphine, cent vingt-sept pieds, dix pouces et demi du côté le plus près de la rue *Bourbon*, sur une profondeur irrégulière de cent vingt-huit pieds du côté le plus près de la rue Kerlerec et quarante-trois pieds deux pouces et demi sur la ligne du fond. L'autre mesure, en mesure américaine, quarante-trois pieds, deux pouces et demi sur la ligne du fond de la propriété ci-dessus décrite, cinquante-quatre pieds, un pieds 1 pouce de profondeur sur une ligne parallèle à la rue Bourbon, cinquante-et-un pieds sur la ligne la plus rapprochée de la rue Bourgogne, de là ayant vingt pieds 3 pouces sur une ligne droite du côté de la rue Dauphine, de là vingt-six pieds 3 pouces et 4 lignes sur une ligne oblique du coté de la même rue, et de là, *neuf pieds*, 11 pouces et demi du côté de la même rue, sur une ligne droite jusqu'à ce que cette ligne atteigne la ligne du fond du lot ci-dessus premièrement décrit. Avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent droits, circonstances, privilèges, et avantages y appartenant

Termes et conditions—Un tiers ou plus comptant, à l'option de l'*acquéreur*, balance, s'il y en a à un et deux ans de crédit pour des billets de l'acquéreur avec huit pour cent d'intérêt, payable annuellement, et toutes les autres clauses usuelles de garantie; l'acquéreur devra assumer le paiement des taxes pour 1898, en sus du prix de l'adjudication, faire assurer la propriété, déposer dix pour cent du prix de l'adjudication avec l'encanteur, et payer les frais de l'acte de vente pardevant John B. Fischer, notaire public, en cette ville, intérêts courant de la date de l'acte de vente. Voyez le plan à la Bourse.

AUGUSTE HUARD, Encanteur,
Bureau, 121 rue Carondelet.

3 av—3 10 17 24—mai—3 4

Succession de Mme Emma Bidwell.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans—No 53,466—Division E—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification les raisons (s'ils en ont) pour lesquelles le compte final présenté par Albert G. Brice, exécuteur testamentaire de cette succession, ne soit pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.

Par ordre de la Cour

PAUL O. GUERIN, Greffier.

22 avril—22 26—mai 1

VENTES A L'ENCAN.

PAR JACOB A. REINACH.

ANNONCE JUDICIAIRE

SPECULATEURS,

Ceux en Quête de Résidences.

Une Occasion de Placements Supérieurs.

CETTE IMPOSANTE

RESIDENCE

De Choix en Briques à Deux Etages

SOLIDEMENT BATIE,

Connue comme le Nouveau Numéro Municipal

1141 rue Prytanée,

Et formant l'encoignure de la rue Clio

A proximité et en pleine vue de cette propriété se trouvent l'Eglise St-Paul et la place Margaret.

Cette Bâtisse en Briques

A trois Etages, Solide et Bien Bâtie,

Connue comme le Nouveau Numéro, Municipal

917 RUE MAGASINS

Dans l'ilet borné par les rues Camp St-Joseph et Delord, ou Avenue Howard, imposante, attractive et substantielle, et d'une location désirable et lucrative.

Dans l'affaire de la succession de Alice B. McCloskey (on Stator).

No 53,155—Cour Civile de District—Division A.

PAR JACOB A. REINACH, Encanteur—Bureau 636 Place Commerciale—Il sera vendu le JEUDI, 19 mai 1898 à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, 629 et 631 rue Commune, en vertu de et conformément à deux ordres ou décrets de l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, l'un daté et signé le 21 février 1898, et l'autre daté et signé le 12 avril 1898, la propriété ci-dessous décrite sera vendue à l'enchère publique—

1. Un certain lot de terre, avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Premier District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues des Magazine, St-Joseph, Camp et Delord et désigné par le lot No 6 sur un plan par Joseph Pilié, voyer, daté du 19 Janvier 1839, ledit lot mesurant 25 pieds de face à la rue des Magasins sur 110 de profondeur, et est borné sur un côté par le lot No 5, et sur l'autre côté par la propriété maintenant ou autrefois appartenant à John A. Maybin, et acquise par les descendants de Mme F. Lichtenstein, par acte de vente pardevant A. Ingraham, ci-devant notaire, daté du 8 juillet 1881, et enregistré au bureau des transfers dans le livre 114, folio 518.

Les améliorations représentent une solide résidence en briques à trois étages connue sous le nouveau numéro municipal No 917 rue Magasins entre les rues St Joseph et Delord et l'avenue Howard contenant doubles salons, vestibule, salle à manger, cuisine, neuf chambres à coucher, cour en pierres plates et une grande citerne, très accessible pour le centre des affaires.

2. Un certain lot de terre avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent situé dans le premier district de cette ville dans l'ilet désigné par le No 184, borné par les rues Prytanée, St Charles, Calliope et Clio, et formant l'encoignure des rues Prytanée et Clio, et mesurant 25 pieds 5 pouces de face à la rue Prytanée sur 120 pieds de profondeur, acquis par le dit descendant par achat de T. Fitzwilliam, le 9 février 1889, pardevant Wm J. Castell ancien notaire, bureau des transferts livre 112, folio 237.

Les améliorations consistent en une résidence de valeur en briques à deux étages connue par le nouveau numero municipal No 1141 rue Prytania, formant l'encoignure de la rue Clio, contenant de grands salons, salle à manger, cuisine au rez-de-chaussée, neuf grandes chambres à coucher, ensemble avec cabinets, salle de bain, citernes, en face de la Place Margaret et l'église St Paul, accessible à toutes les lignes de cars électrique.

Les placements de valeur ci-dessus valent bien l'attention des placeurs.

Conditions—La moitié comptant et la balance à un, deux et trois ans de crédit pour billets portant hypothèque spéciale et privilège de vendeur avec 8 pour cent d'intérêt par an de la date de la vente et toutes les autres clauses usuelles de sécurité, l'acquéreur assumant le paiement des taxes de 1898 en sus et au-dessus du prix d'adjudication et faisant un dépôt de 10 pour cent du prix d'adjudication au moment de l'adjudication pour lier la vente.

Actes de vente pardevant Charles Rosen Esq. notaire, au frais des acquéreurs.

13 avril—13 14 16 17 21 24 28—mai 12 15 à date.

PAR E. A. CARRÈRE.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Propriété améliorée dans le Second District.—Aux enchères publiques, MERCREDI, 4 mai 1898—Succession de Mme Mary A. Kenny Schlesinger.

PAR E. A. CARRÈRE, Encanteur—Bureau No 806 rue Perdido, le MERCREDI, 4 mai 1898, à midi à la Bourse d'Encan de la Nouvelle Orléans, No 717 rue Commune, entre les rues St Charles et Carondelet, en face de l'Hôtel St-Charles, en vertu d'un ordre de l'Hon. Fred. D. King, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division B, rendu et signé le 28 mars 1898, dans l'affaire ci dessus intitulée, les propriétés ci-dessous seront vendues aux enchères publiques—

Un certain lot de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, les droits, voies et privilèges qui y appartiennent en quelque sorte, situé dans le deuxième district de cette ville dans l'ilet No 125, borné par les rues St-Pierre, Johnson, Galvez et Canal Carondelet, conformément à un plan par Bringier, voyer général le 26 juillet 1836 et déposé comme plan No 11, Livre B, dans le bureau de L. Terand, ancien notaire en cette ville. Le dit lot mesure trente pieds de face à la rue St Pierre sur cent pieds de profondeur entre lignes parallèles; mesure française

Les améliorations consistent en un cottage avec deux chambres et citerne.

Conditions.—Comptant. L'acquéreur assumera les taxes de 1898. Acte de vente pardevant J. C. Henriques, notaire, aux frais des acquéreurs; 10 0|0 comptant de dépôt au moment de l'adjudication pour lier la vente.

3 avril—3 10 17 24—mai 1 3 4

Hotel Grunewald.

Un établissement strictement de première classe.

Rue Baronne, près Canal.

NOUVELLE-ORLEANS, LNE.

Ecrivez pour les prix à Theo. Grunewald, gérant. 12 déc—6m